

<b>Numéro dans le SI local :</b>	E2DE104369
<b>Référence GESUP :</b>	417
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	05-Sciences économiques
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Solides connaissances et compétences en histoire de la pensée économique.
<b>Job profile :</b>	The University of Paris Nanterre opens a position of Assistant Professor in History of Economic Thought. The candidate will join the research center EconomiX (research program MIBEF), and the Department of Economics.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	History Economic history Economics Economic theory
<b>Implantation du poste :</b>	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
<b>Localisation :</b>	NANTERRE
<b>Code postal de la localisation :</b>	92000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Depot sur l'application GALAXIE ANTEE  00000 - DEPOT SUR GALAXIE
<b>Contact administratif :</b>	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>N° de téléphone :</b>	SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
<b>N° de Fax :</b>	01 40 97 79 87 01 40 97 74 20
<b>Email :</b>	Pas de fax soleil-ec@liste.parisnanterre.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2021
<b>Mots-clés :</b>	histoire de l'analyse économique ; économie ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Sciences Economiques, Gestion, Mathématiques, Informatique (SEGMI)
<b>Référence UFR :</b>	Yann DEMICHEL Tel. : +33 (0) 1 40 97 78 29
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UMR7235 (201120461X) - EconomiX
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

UNIVERSITE PARIS NANTERRE		Poste n° : MCF 417
<b>Corps :</b>	<b>Maître de conférences</b>	
<b>Section 1 :</b>	05 Sciences économiques	
<b>Section 2 :</b>		
<b>Section 3 :</b>		
<b>Profil :</b> <b><u>(100 caractères maximum)</u></b> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Solides connaissances et compétences en histoire de la pensée économique.	
<b>Job profile :</b> <b><u>(en anglais, 300 caractères max)</u></b> <b><i>Rubrique obligatoire</i></b>	The University of Paris Nanterre opens a position of Assistant Professor in History of Economic Thought. The candidate will join the research center EconomiX (research program MIBEF), and the Department of Economics.	
<b>Research fields :</b> <b><u>(cf. nomenclature)</u></b> <b><i>Rubrique obligatoire</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- “Other” (History of economic thought)</li> <li>- “Economic theory”</li> <li>- “Economic history”</li> </ul>	
<b>Mots-clés :</b> <b><u>(cf. nomenclature,</u></b> <b><u>5 mots-clés maximum)</u></b>	Histoire de la pensée économique, histoire des idées économiques, théories économiques comparées, philosophie économique.	

ENSEIGNEMENT	
<b>Composante :</b> <b><u>(40 caractères maximum)</u></b>	UFR de Sciences Economiques, Gestion, Mathématiques, Informatique (SEGMI) : Département d'économie
<b>Référence composante :</b> <b><u>(40 caractères maximum)</u></b>	Directeur de l'UFR SEGMI : Yann DEMICHEL Tél. : +33 (0) 1 40 97 78 29
<b>Profil détaillé :</b>	<p>Le poste vise à renforcer la capacité d'enseignement du département d'économie en histoire de la pensée économique (HPE) à tous les niveaux de formation, à la fois comme élément fondamental de la formation générale des étudiant.e.s en économie et en tant qu'enseignement propre de spécialité.</p> <p>Outre des enseignements en Licence (microéconomie, macroéconomie, HPE avant et après Keynes...), le / la candidat.e assurera une partie de son service en Master. La personne recrutée pourra notamment intervenir dans le Master Sciences Economiques et Sociales commun aux UFR SEGMI et SSA (Sciences Sociales et</p>

	Administration), cette formation étant le lieu d'un partenariat entre HPE et économie institutionnaliste (parcours Institutions Economie et Société). En M2, un rôle d'animation scientifique et de responsabilité pédagogique sera attendu dans le cadre du parcours HPE (parcours à orientation recherche), développé depuis longtemps en association avec d'autres universités et proposant une formation complète et cohérente en HPE.
<b>Département d'enseignement :</b>	Département d'économie
<b>Equipe pédagogique :</b>	
<b>Directeur de département :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	Marc BAUDRY +33 (0) 1 40 97 78 15 marc.baudry@parisnanterre.fr
<b>URL du département :</b>	

<b>RECHERCHE</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b> <u>(préciser le n° de l'unité de recherche)</u>	EconomiX, UMR 7235
<b>Laboratoire 2 :</b>	
<b>Laboratoire 3 :</b>	
<b>Laboratoire 4 :</b>	
<b>Profil détaillé :</b>	<p>La thématique « Histoire de la pensée économique » est rattachée à l'axe MIBEF du laboratoire EconomiX, au sein duquel le / la MCF recruté.e inscrira ses recherches, en partenariat avec les autres membres de l'axe. La personne recrutée aura aussi la possibilité de s'associer à des recherches transversales au sein du laboratoire et de contribuer ainsi au pluralisme de la recherche en économie développé à l'Université Paris Nanterre.</p> <p>Le/la candidat.e participera activement au développement des projets de recherche portés par EconomiX en lien avec l'HPE. Il est attendu du / de la collègue recruté.e une vive implication au sein du laboratoire <i>via</i> la participation aux séminaires de recherche de l'unité et à leur organisation, en particulier ceux plus en lien avec la thématique HPE (séminaires « HPE et philosophie économique » et « Recherche en économie politique et institutionnaliste »).</p>
<b>Directrice de labo :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	Nadine LEVRATTO +33 (0) 140 97 59 24 <a href="mailto:nlevratto@parisnanterre.fr">nlevratto@parisnanterre.fr</a>
<b>URL du labo :</b>	<a href="https://economix.fr/">https://economix.fr/</a>

<b>Descriptif du labo :</b>	<p>EconomiX est un laboratoire de recherche de l'Université Paris Nanterre et du CNRS (UMR 7235) en sciences économiques alliant des démarches empiriques à des développements théoriques. Rassemblant environ 200 membres, EconomiX est un pôle majeur de recherche et de formation à la recherche en sciences économiques d'Île-de-France. Les activités de recherche d'EconomiX sont structurées autour des thématiques suivantes : Macroéconomie Internationale, Banque et Économétrie Financière ; Développement Durable, Énergie et Environnement ; Droit, Institutions, Réglementation et Interactions Stratégiques.</p> <p>EconomiX mène ses recherches en développant des partenariats multiples et étroits avec des équipes nationales, européennes et internationales, les pouvoirs publics, le monde de l'industrie et des services et de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les enseignants-chercheurs et chercheurs d'EconomiX sont très impliqués dans l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) de Paris Nanterre et s'inscrivent dans de nombreux partenariats. EconomiX est rattaché à l'école doctorale « Économie, Organisations, Société » de l'Université Paris Nanterre.</p>
-----------------------------	---

<b>DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</b>	<p>La personne recrutée participera activement au développement des projets de recherche portés par EconomiX. Elle contribuera notamment aux travaux de recherche menés dans le cadre de ces projets, à l'organisation des workshops et colloques organisés par EconomiX, au développement des réseaux internationaux et participera ainsi à la visibilité des travaux et à l'animation du laboratoire.</p>
--	---

<b>MOYENS</b>	
<b>Moyens matériels :</b>	
<b>Moyens humains :</b>	
<b>Moyens financiers :</b>	
<b>Autres moyens :</b>	

<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Compétences particulières requises :</b>	

--

AUDITION DES CANDIDATS	
L'audition inclus une mise en situation professionnelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Le cas échéant, description des modalités de mise en situation	

**MENTION PARTICULIERE :**

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.**

# DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE DE MAITRE DE CONFERENCES

## ATTENTION

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

Pour de amples informations veuillez consulter le guide Antée/Fidis à l'adresse suivante : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>

## 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

En fonction de votre situation et de l'article de l'emploi sur lequel vous postulez, différents documents vous sont demandés.

**Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue étrangère doivent être accompagnés dans le même fichier d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.**

**A défaut, le dossier est déclaré irrecevable. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.**

<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>- une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.</li></ul>
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 33 du décret du 6 juin 1984 susvisé dans le cas où cette condition de durée des fonctions n'est pas remplie ;</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li></ul>
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>- une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions.</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- Le cas échéant, le diplôme et le rapport de soutenance pourront être produits.</li></ul> <p>(1) L'Article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé précise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>° Son appartenance à l'une des catégories suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>1° Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du CNU ;</li><li>2° Conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine ;</li><li>3° Membres des corps recrutés par la voie de l'ENA ou de l'Ecole Polytechnique ;</li><li>4° Fonctionnaires anciens élèves des ENS ;</li><li>5° Magistrats de l'ordre judiciaire ;</li><li>6° Membres des corps d'ingénieurs de recherche et membres du corps des ingénieurs de recherche et formation ;</li><li>7° Fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des MCF et titulaires de l'HDR, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur.</li></ul></li><li>° Et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions (soit, pour la session synchronisée 2020, le 26 mars 2020).</li></ul>

<b>CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li> <li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li> <li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li> <li>- copie du doctorat, ou copie des diplômes, qualifications ou titres de niveau équivalent au doctorat.</li> <li>- le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.</li> <li>- Tout document justifiant que le candidat exerce ou a cessé d'exercer depuis moins de 18 mois une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...) ;</li> </ul>
---	--

**Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :**

**ATTENTION : pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :**

*Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.*

*Candidat 'Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap). Pièces justificatives requises.*

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (***soit, pour la session synchronisée 2021, le 30 mars 2021***).

**Candidats à la mutation ou au détachement**

➤ **Les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :**

- s'ils sont mariés, une copie du livret de famille ;
- s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

**Candidats en situation de handicap**

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3° catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

**Pièces à fournir :**

tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

## **2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES**

**⚠ Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application GALAXIE – module ANTEE :**

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

**⚠ L'ensemble des documents doit être déposé en version numérique dans le module ANTEE de L'APPLICATION GALAXIE AVANT LE JEUDI 30 MARS 2021 à 16h (heures de Paris)**

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Le candidat reçoit un courriel confirmant l'enregistrement de son dossier

=> Tous les documents à téléverser doivent être obligatoirement au format PDF.

Ils ne doivent pas dépasser 5Mo à l'exception du rapport de soutenance et des titres et travaux qui peuvent atteindre 10Mo.

**⚠ Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur Galaxie.**

**Avant de vous connecter à Galaxie candidat nous vous invitons à consulter le guide :**

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>